

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LE LUNDI, LE MERCREDI ET LE VENDREDI SOIR

## ABONNEMENTS

SUISSE . . . . . Un an : 5 fr. 50  
(Avec Bulletin officiel . . . Un an : 7 fr. 50)  
Etranger : 1 fr. 25 par mois sans Bulletin et 1 fr. 50 avec Bulletin  
Payable d'avance

## RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Les demandes d'abonnement et les insertions d'annonces doivent être adressées à l'Administration  
Les correspondances doivent être envoyées à la Rédaction

## ANNONCES

Canton : 10 centimes — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct.  
RÉCLAMES : 50 centimes  
(la ligne ou son espace, corps 8)  
S'adresser exclusivement à l'Agence Haasenstein & Vogler ou à l'imprimerie du Journal

## L'affaire Caillaux

Mme Caillaux comparait devant les assises dans des conditions qu'on ne saurait hésiter à qualifier de scandaleuses, quelque opinion qu'on puisse avoir quant à la sanction que comporte l'acte dont elle s'est rendue coupable. Il faut remonter aux mauvais jours du procès Zola pour retrouver ces manœuvres haineuses et perfides de la presse réactionnaire s'efforçant de perdre l'accusée dans l'opinion publique et d'entraîner, bon gré mal gré, le jury dans la voie d'une rigueur excessive.

Tout ce que la presse parisienne renferme d'organes à la solde des puissances d'argent s'est employé inlassablement, depuis le meurtre de M. Calmette, à exploiter ce drame contre le régime, et le verdict qu'attend le Paris nationaliste est bien moins la conclusion judiciaire à un épilogue tragique que la condamnation morale de M. Caillaux, chef du parti radical-socialiste et partisan de l'impôt sur le revenu.

Le scandale a été tout d'abord dans cette présentation au public d'un directeur de journal au service de la ploutocratie, tombé victime de son âpre et injuste polémique, comme s'il se fût agi d'un de ces hommes qui ont fait le sacrifice de leur vie à une conviction noble, à un idéal généreux. Comment donc se fait-il que M. Caillaux ne fut en butte aux coups de M. Gaston Calmette qu'au moment où l'on ne put plus décidément douter qu'il ne soutiendrait la réforme fiscale ?

Comment ! voici un homme politique des plus en vue, sur qui un « dossier » avait été constitué par ses adversaires, à qui l'on pouvait, paraît-il, reprocher d'avoir négocié fâcheusement après Agadir, qui se trouvait indirectement et imprudemment mêlé à l'affaire Rochette, et cet homme n'est violemment attaqué, des documents ne sont produits contre lui qu'au moment où les grands bourgeois tremblent pour leur coffre-fort ! Et cette campagne, d'une violence inouïe, qui ne respecte pas même la correspondance privée — des lettres à des femmes — on prétend nous la faire accepter comme un modèle de courage et de désintéressement !

Allons donc ! Le fait capital et qu'il faut retenir c'est que M. Caillaux n'a été l'objet de l'assaut furieux qu'on sait, que parce qu'il s'est refusé à considérer comme intangible l'injuste et suranné système fiscal français. Il était — il est encore — une autorité redoutable en matière de finances ; son adhésion

à l'impôt sur le revenu devait peser d'un poids considérable dans la balance parlementaire ; de plus, on espérait, à droite, que sa situation personnelle — M. Caillaux est fort riche — l'amènerait à soutenir dans son parti le projet radical comme la corde soutient le pendu : son attitude nette, franche, résolue fit naître une irritation d'autant plus vive qu'on avait eu plus d'espérances déçues. C'est alors qu'on n'hésita pas à employer les armes empoisonnées. C'était le devoir, a dit Gaston Calmette mourant. Définissons : c'était un devoir de classe, non le devoir. Le devoir eût consisté à attaquer M. Caillaux s'il avait mérité de l'être, non à ne se résoudre à le vilipender que parce qu'il s'avérait décidément partisan d'un peu plus de justice fiscale.

A qui fera-t-on croire que l'impôt sur le revenu doive être une calamité pour la France ? Va-t-on nous dire que le système fiscal du pays voisin est bien admirable, qui frappe par exemple les consommateurs d'air et de soleil sous les espèces d'un impôt sur les portes et les fenêtres ? Est-ce que, d'ailleurs, l'impôt sur le revenu n'existe pas dans maints pays ? Le prestige, la grandeur, la prospérité de ces pays en sont-ils touchés ? La campagne du Figaro n'était donc pas une de ces campagnes hautement honorables qu'on mène quand le salut de la patrie est en jeu. L'organe de la rue Drouot ne faisait que traduire les égoïstes craintes des grands bourgeois apeurés. Dès lors, était-il moralement permis à M. Gaston Calmette de se servir contre son adversaire de pièces absolument confidentielles ? Evidemment non ; une telle incartade n'aurait pu se justifier qu'autant que le but à atteindre eût été très haut, très noble, très désintéressé. Ce but était au contraire de retarder un progrès social, d'ajourner aux calendes grecques une réforme fiscale qui se tempère enfin d'équité et de justice.

Ce n'est pas à dire — est-il besoin d'y insister — que, pour vilainement « bourgeoise » qu'elle fût, la campagne du Figaro dut mériter à son auteur le tragique honneur d'un attentat. Mais si l'on veut juger l'acte de Mme Caillaux avec un peu d'impartialité, il faut bien consentir de s'arrêter à ce qu'avait de très peu estimable la polémique engagée contre son mari en de telles circonstances. Ce n'est point injurier à la mémoire de la victime que de dire qu'il y eut, dans le journalisme, des campagnes infiniment plus glorieuses.

Le fait qu'on n'avait pas hésité à publier un passage d'une lettre intime, adressée par M. Caillaux à une « amie » devait dès lors apparaître comme une épée de Damoclès à

l'actuelle Mme Caillaux qui, elle aussi, avait été en correspondance avec M. Caillaux avant qu'elle devint sa femme. Quoi d'étrange, quoi d'in vraisemblable qu'elle ait été angoissée, qu'elle se soit affolée ? La pudeur féminine n'explique-t-elle pas cet affolement ? Le peu de mesure du Figaro ne la justifiait-elle pas d'éprouver toutes les angoisses ? On sait le reste.

Ainsi, d'un côté, une polémique des plus discutables quant au but et surtout quant aux moyens ; de l'autre, la nervosité d'une femme. Tout le procès est là. En quel sens le jury parisien conclura-t-il ?

On eût aimé, en tout cas, que sa future délibération se fût trouvée libérée de toutes les influences extérieures. Mais la meute hurlante a vu là un moyen de porter un coup à « la gueuse ». La condamnation de Mme Caillaux est secondaire ; en la condamnant, on espère atteindre à travers M. Caillaux son parti, ce parti radical qui a fait la force et la grandeur de la République. Voilà pourquoi l'on « chauffe » le Paris nationaliste ; voilà pourquoi l'on s'est, six mois durant, acharné à perdre une femme dans l'opinion en offrant sa victime — en réalité la victime de la cause des ploutocrates — à la pitié du Boulevard et de la Bourse.

C'est dans ces conditions que Mme Caillaux comparait devant la cour d'assises. Ce que l'on peut dire, c'est qu'il faudrait aux jurés infiniment plus de courage pour l'absoudre que pour la frapper. (Genevois)

## L'assainissement de la plaine du Rhône

Nous avons publié dans deux précédents numéros de notre journal le texte intégral du message que le Conseil fédéral suisse adresse aux Chambres, concernant l'amélioration de la plaine du Rhône de Riddes au Trient, message qui contient de nombreuses données de nature à intéresser vivement toute la population du district de Martigny.

Nous avons, au lendemain de la publication de ce document, un devoir particulièrement agréable à remplir vis-à-vis des autorités cantonales et fédérales, auxquelles notre population doit une vive reconnaissance, et vis-à-vis de M. l'ingénieur Rauchenstein, l'auteur du projet d'assainissement.

Le département des Travaux publics du Valais a mis, on peut le dire, un patriotique empressement à faciliter et à activer les préparatifs et les préliminaires de cette œuvre

importante et vitale pour l'avenir de la plaine du Rhône auquel est étroitement liée la prospérité de notre canton. En coordonnant les efforts des communes intéressées, en mettant définitivement l'accord entre elles, il a ouvert la voie à la réalisation d'un grand progrès économique.

Au Conseil fédéral, et spécialement au département fédéral de l'Intérieur, à M. le conseiller fédéral Calonder et à M. l'ingénieur Rod, qui a donné à notre canton de nombreux gages de bienveillance et de sympathie en s'occupant depuis longtemps de notre régime des eaux, nous devons adresser aussi nos remerciements les plus sincères et les plus vifs. M. Rod a voué au projet que nous caressons depuis tant d'années toute sa vigilante sollicitude et nous bénéficions de la richesse de sa longue expérience.

M. le conseiller fédéral Calonder est venu, il y a quelques semaines, visiter les parages qu'il s'agit d'assainir. Il a vu d'un côté les magnifiques vergers qui portent au loin la réputation des fruits du Valais et d'un autre côté les marécages qui, doucement, mais graduellement et sûrement, envahissent les prairies, les champs autrefois prospères. Il s'est rendu compte qu'au péril menaçant l'avenir de notre pays, il fallait opposer l'action énergique des pouvoirs publics, et il s'est empressé de demander aux Chambres fédérales le maximum légal de la subvention, soit le 50 %, en faveur de l'amélioration de la plaine du Rhône entre Riddes et Martigny. Nous sommes certain d'être le fidèle interprète de la population de notre district en adressant à M. Calonder nos sentiments de profonde gratitude.

Enfin, M. l'ingénieur Rauchenstein, qui a été la cheville ouvrière dans la longue préparation des travaux techniques, qui a mis toute son énergie, sa science, ses compétences bien connues, son amour-propre, à vaincre toutes les difficultés, occupera dans le cœur de nos agriculteurs un souvenir reconnaissant et durable.

A tous, un grand et cordial merci !

Nos lecteurs ont vu, par la lecture du message, que la Confédération participera aux frais d'assainissement pour la moitié de la somme totale, soit 875,000 francs. Avec le subside que l'autorité fédérale a déjà accordé pour le grand canal Saillon-Fully, c'est donc en chiffres ronds un million qu'elle aura généreusement consenti au district de Martigny.

Le Valais a un délai d'une année pour présenter la justification financière de l'entreprise. Toutes les communes intéressées furent unanimes à demander la présentation du projet d'assainissement au Conseil fédéral. Ce même accord, nous n'en doutons pas, ne fera

## FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris

47

## La Belle Clara

par Pierre SALES

Cette nuit, à deux heures les portes seront ouvertes, je prendrai mes dispositions pour que ma tante et Didier se couchent avant minuit. Moiseule veillera et vous attendra. Si vous avez les moyens de vous justifier, venez et ne craignez rien.

« En me répondant, retournez-moi ma lettre ; vous comprendrez à quel point elle me compromettrait, si un hasard que nous ne pouvons prévoir la faisait tomber en des mains étrangères. »

« ISABELLE DESROCHES. »

Didier lut deux fois la lettre, la mit dans une enveloppe au nom de Martial ; puis il plaça cette enveloppe dans une seconde enveloppe au nom de Bertrand.

— Pas un mot de tout ceci à notre tante, dit-il, et maintenant, reprenez votre vie accoutumée, ne

vous occupez plus de rien...

— Mais... ce rendez-vous?... Ces portes que je dois ouvrir ?...

— Croyez-vous donc que je permettrais à Martial de vous approcher librement ? fit Didier en martelant tous ses mots. Le crime entraîne au crime ! L'homme qui a tué votre frère est capable de tout...

Isabelle murmura en tremblant :

— Vous le ferez donc arrêter cette nuit ?

— Sans la moindre hésitation. Et il s'expliquera enfin devant la justice.

— Ah ! s'il n'était pas coupable ?...

— Dieu m'est témoin, Isabelle, que c'est mon plus cher désir !

Didier sortit aussitôt et pria la femme qui leur servait de cuisinière d'aller porter la lettre au cabaret du père Bertrand. Il songea, un instant, à suivre cette femme, afin de surveiller les agissements du vieux marin lorsqu'il recevrait la lettre ; mais il se dit : « Le bonhomme est sans doute très rusé, il pourrait m'apercevoir, se défier, j'éveillerai ses soupçons. Attendons simplement la réponse. » Cette réponse arriva bientôt. Ce fut le père Bertrand qui l'apporta lui-même. Il demanda à voir Isabelle, et Isabelle le reçut, tandis que Didier se rendait dans la chambre de sa tante pour l'empêcher d'en sortir.

— Madame, demanda le vieux marin à Isabelle, c'est bien vous qui avez écrit cette lettre ?

— C'est moi. Et vous, vous venez de la part de

M. Martial Desroches ?

— Oui. Je vous rends donc cette lettre, en son nom, puisque vous l'exigez. C'est lui qui m'a ordonné de parler ainsi. Il a bien pleuré en la lisant.

— Et il viendra ?

— Il viendra... avec bonheur ! Il m'a bien chargé de vous le répéter.

— Alors, à cette nuit ?

— A cette nuit, fit le marin en la saluant avec les marques du plus grand respect.

VIII

CONTRE-MINE

Depuis le départ de son ami, Martial Desroches avait vécu dans un tel état d'excitation que le père Bertrand, lorsqu'il lui apportait ses repas, éprouvait toujours une sorte d'appréhension.

— Ma femme, disait-il, si ça continuait ainsi seulement deux semaines, bien sûr il deviendrait fou !

En quelques jours, Martial avait vieilli de plusieurs années ; dans ses cheveux des mèches apparaissaient blanchies tout à coup, ses joues se creusaient, ses yeux avaient une expression égarée, ses mains étaient moites, fiévreuses. Et tout son corps était sans cesse agité par des mouvements nerveux. Tantôt sa pensée se reportait vers ce frère chéri, mort sans qu'il eût reçu son dernier soupir, et qu'on enterrerait peut-être sans qu'il eût déposé sur

son front le dernier adieu ; alors il pleurait abondamment, et les larmes adouciaient un peu son cruel énervement. Tantôt, il oubliait presque son frère pour songer à l'accusation dirigée contre lui ; il relisait les articles des journaux, qu'il savait par cœur, il en étudiait chaque terme. Et de terribles colères le secouaient soudain. Il se promenait comme une bête fauve dans cette petite cave où il éprouvait les mêmes souffrances que si on l'eût jeté dans une prison. Par moment, il voulait aller se livrer ; « Malgré toutes les preuves, on me croira quand on m'entendra ! » Il le disait à Bertrand ; et le vieux marin déployait une véritable éloquence pour lui donner le courage d'attendre le retour de Daniel. Il passait souvent une partie de la nuit auprès de lui et inventait mille raisons pour le convaincre.

Ce jour-là, Bertrand avait reçu le matin la lettre de Daniel à Martial et celle d'Adrienne à Daniel ; mais, pour ne pas s'écarter des règles de prudence que lui avait fixées Daniel, il avait gardé ces lettres. Jamais il n'allait à la villa des Charmettes dans la journée. Quand, dans l'après-midi, il reçut la lettre d'Isabelle à Martial, il pensa que les choses se compliquaient et que, tout de même, il fallait prévenir Martial immédiatement. Il se rendit donc aux Charmettes ; et, pour se donner un prétexte plausible, au cas où on l'espionnerait, il ouvrit toutes les portes du chalet, comme s'il voulait simplement faire prendre l'air à l'habitation. Puis il

pas défaut pour les prochaines tractations. L'avenir de notre district est à ce prix. Dans un moment aussi solennel et aussi important, où se joue toute notre prospérité économique future, les petites jalousies, la méfiance semée par quelques intrigants, les mesquins calculs, tout cela doit s'effacer. Une large concorde, l'union de toutes les bonnes volontés doit tendre avec force vers le but. Le district de Martigny justifiera, nous en sommes parfaitement convaincu, sa réputation d'esprit progressiste, qui doit rester intangible.

## VALAIS

**Commission du budget.** — Le bureau du Grand Conseil a composé comme suit la commission du budget pour 1915 : MM. Défayes C., président ; de Courten Ch.-A. ; Carraux, Gard, Dr Lorétan R., Putallaz, Tschieder, Zumtaugwald, Zwissig.

**Subventions fédérales.** — Le Conseil fédéral a alloué au canton du Valais des subventions pour les améliorations foncières ci-après désignées, à la condition que le canton et les communes allouent de leur côté les subventions fixées plus bas :

1. 20 % des frais de remise en culture d'une vigne détruite par l'inondation, d'une superficie de 9580 m., à Ravanay, commune de Chamoson (devis 14,500 fr. ; subvention cantonale 10 % ; subvention de la commune de Chamoson, 20 %), soit 2900 fr. au maximum.

2. 20 % des frais d'améliorations sur les alpages bourgeoisiaux de Chamoson ; deux étalles pour gros bétail, deux porcheries ; six conduites d'eau de 1235 m. de long, et défrichement de 6,5 ha (devis 80,000 fr., subvention du canton, 15 %, de la commune de Chamoson, 15 %), soit 16,000 fr. au maximum.

3. 20 % des frais d'un chemin de dévestiture de 310,8 m. de long et de 3,20 m. de large à Praz-Noé, commune de Bramois (devis, 3,100 fr., subvention de la commune de Bramois, 30 %), soit 620 fr. au maximum.

**Aux apiculteurs valaisans.** — Les contrôleurs de miel, ainsi que les commissions chargées dans chaque district de recueillir les produits apicoles destinés à l'exposition temporaire du 21 au 31 août, se mettront incessamment à l'œuvre. Tous les apiculteurs, mais principalement ceux favorisés d'une bonne récolte — heureux et rares privilégiés — se feront, nous ne saurions en douter, un honneur et un devoir de réserver un bon accueil aux visiteurs, en leur livrant la plus grande quantité possible de miel, cire, rayons, etc.

Tout sera vendu à Berne à un prix avantageux, remboursé immédiatement à chaque fournisseur. D'ailleurs, ceux qui préféreraient reprendre ensuite tout ou partie de leur miel pour en disposer à leur gré, n'auront qu'à en faire la demande et ce qu'ils désirent leur sera retourné intact, sans aucun frais pour eux. Quant au miel, il ne saurait s'altérer par ce voyage à Berne et son court séjour à l'Exposition. Il n'en reviendra que d'autant plus apprécié du consommateur.

Tous ces produits prélevés pour l'Exposition seront adressés, pour le 5 août, à M. S. Meytain, apiculteur, à Sion, les préparatifs de notre installation devant se faire dans la capitale. F. B., secrétaire.

**Nomination.** — M. Henri Charles, fils de M. Ernest Charles, a été nommé commis télégraphiste à Martigny-Ville.

**Bétail tacheté pour l'Exposition de Berne.** — La commission chargée de l'examen préalable des animaux de race tachetée rouge inscrits pour l'Exposition nationale de Berne se trouvera à Monthey, place du marché, le 22 juillet, à 1 h. 54.

Avis aux exposants.

(Communiqué).

**Ecoles normales.** — Les examens pour l'admission au cours inférieur 1914-1915 des écoles normales se tiendront aux lieux et dates ci-après, chaque jour, dès 9 h. du matin :

Pour l'arrondissement central (districts de Sierre, Hérens, Sion et Conthey) : à Sion, le 7 août pour les aspirants et le 8 août pour les aspirantes ;

pour l'arrondissement occidental (districts d'Entremont, Martigny, St-Maurice et Monthey) : à Martigny, le 10 août pour les aspirants et le 11 août pour les aspirantes (Hôtel-de-Ville).

Aucune demande d'admission ne sera prise en considération si elle n'est pas adressée au Département quinze jours au moins à l'avance, accompagnée des pièces suivantes :

- l'acte de naissance (l'aspirant devra être âgé de 15 ans au moins ;
- des certificats de bonnes mœurs délivrés par l'autorité communale et par l'inspecteur du district ;
- le livret scolaire ;
- un certificat de santé délivré par le médecin du district.

Les aspirants reçus devront fournir, en outre, après avis officiel de leur admission, le cautionnement prévu à l'art. 121 de la loi du 1er juin 1907.

Les élèves admis à suivre les cours doivent, chaque année, en entrant, effectuer à la Caisse d'Etat un dépôt de 150 fr. à valoir sur les frais de pension. S'ils quittent l'établissement pendant l'année scolaire, ce montant leur sera restitué proportionnellement au temps qu'ils auront passé.

**Une nouvelle usine électrique.** — Les chemins de fer fédéraux viennent de décider la construction, à Massaboden, près Brigue, d'une usine hydro-électrique destinée à fournir de l'énergie pour la traction sur la ligne du tunnel du Simplon. Cette nouvelle usine remplacera la centrale construite provisoirement sur le front nord du tunnel.

La partie hydro-mécanique se compose de deux turbines de 3500 HP chacune, tournant à 500 tours par minute, sous 43 mètres de chute, avec régulateurs automatiques de précision et tous les accessoires modernes.

C'est à la S. A. des ateliers Piccard, Pietet & Cie, à Genève, que la Direction générale des chemins de fer fédéraux a confié l'exécution de ces turbines, et il convient de rappeler que c'est déjà la même maison genevoise qui a fourni en 1906 la turbine de 1500 HP de la centrale d'Iselle, qui alimente la ligne du Simplon à partir du front sud du tunnel.

Les conditions particulièrement dures que comporte l'alimentation d'une ligne de chemin de fer à voie normale exigent, pour les usines génératrices, le choix d'un matériel de tout premier ordre, d'une grande robustesse et d'une grande sécurité de fonctionnement.

**Succès.** — M. Pierre Chappaz de Martigny a subi avec brillant succès son examen de maturité fédérale au collège de Stanz.

**Pensions militaires.** — Actuellement, 9 Valaisans et Valaisannes reçoivent encore des pensions militaires étrangères, savoir : 1 officier, 3 veuves d'officiers, 1 soldat, 4 demoiselles, filles d'officiers ayant servi à Naples.

descendit au sous-sol et remit les trois lettres à Martial. Celui-ci n'eut même pas la pensée d'ouvrir celle qui était adressée à Daniel ; il supposa seulement que son ami allait revenir. Il lut ensuite, ou plutôt il dévora la lettre de Daniel et celle d'Isabelle, et il éprouva une telle commotion qu'il demeura quelques minutes sans pouvoir parler.

— Ah ! vous aviez raison ! s'écria-t-il, enfin ; Daniel a si bien plaidé ma cause que la femme de mon malheureux frère est presque disposée à me croire innocent ; elle me fixe un rendez-vous pour me demander une explication. Je n'aurai pas de mal à la convaincre... Et n'est-elle pas déjà convaincue, puisque, connaissant ma retraite, elle ne me fait pas arrêter ?... Voici sa lettre ; allez bien vite la lui rendre, elle le veut ; et dites-lui que j'accepte avec bonheur l'entrevue qu'elle m'offre...

\* \* \*

Les dispositions de Didier étaient donc si bien prises que Martial eût été irrévocablement arrêté, cette nuit, si Daniel n'avait échappé à la police parisienne.

Mais, au moment où Bertrand rentrait chez lui, après avoir vu Isabelle, il trouva Daniel qui buvait une « bolée » de cidre en causant avec Mme Bertrand.

— Enfin, vous revolez ! s'écria le vieux marin avec joie.

— Bertrand, répliqua Daniel en lui tendant la main, nous n'avons pas de temps à perdre en énu-

sion. Vite au rapport ! La bataille est sans doute pour aujourd'hui. Racontez-moi exactement tout ce qui s'est passé depuis mon départ.

Lorsque Bertrand eut terminé son récit, Daniel demanda :

— Quelqu'un vous a-t-il suivi quand vous êtes allé aujourd'hui au chalet ?

— Personne, monsieur.

— Vous pouvez m'en répondre ?

— J'ai bien pris trop de précautions pour cela. Que soupçonnez-vous donc ?

— Nous sommes dénoncés ! Ce rendez-vous cache un plan abominable, pour faire arrêter mon ami, et vous et moi par la même occasion. Donc, tenons-nous prêts à partir !

— Pour Paris ?

— Ou pour l'Angleterre. Cela dépendra de ce qui se passera cette nuit. En attendant, ne bougez pas d'ici, fermez l'établissement à l'heure habituelle ; vous nous rejoindrez vers dix heures, auprès des murs du séaphore. La nuit tombe déjà, je vais délivrer mon ami de sa prison.

Mme Bertrand tremblait, mais elle n'osa rien dire ; elle savait d'ailleurs que toutes les objections qu'elle aurait pu faire eussent été inutiles. Daniel se dirigea aussitôt vers la villa des Charmettes et trouva Martial qui, pris d'une impatience folle, se préparait déjà pour son rendez-vous.

— Ah ! mon ami, s'écria-t-il aussitôt, je te devrai plus que la vie ! Ton plaidoyer a touché Isabelle plus vivement encore que tu ne me l'annonçais ;

**Stand de Monthey.** — La Société des Carabiniers de Monthey a fixé son grand tir annuel aux 15 et 16 août. Le budget est de 18.000 francs. Ce sera le 50<sup>me</sup> anniversaire de son 1<sup>er</sup> tir annuel.

**Stand de Bex.** — Le grand tir annuel du Stand de Bex aura lieu les 31 juillet, 1<sup>er</sup> et 2 août.

**Les traîneaux de l'expédition Shackleton à la Jungfrau.** — On annonce que les champs de glace de la Jungfrau seront du 20 au 30 juillet le théâtre d'expériences intéressantes, conduites par le capitaine anglais T. Ordes-Less, avec des traîneaux à moteur, pour l'expédition au pôle de sir Ernest Shackleton, qui partira de Londres au mois d'août. Ces véhicules sont du dernier type de ce genre, et les expériences au massif de la Jungfrau sont la clôture d'une série qui avait commencé dans les glaciers de Norvège il y a quelques semaines. Les résultats de ces essais ont été fort satisfaisants. Le départ pour ces expériences aura lieu au Jungfraujoch.

**Terrible accident de mine à Fully.** — Vendredi après-midi, vers les 2 heures, sur les chantiers des travaux de Fully, deux Italiens, un chef ouvrier âgé de 28 ans et un manoeuvre de 18 ans, en faisant le « marimage » (déblaiement) des matériaux, ont fait exploser une cartouche de dynamite qui se trouvait sans doute là depuis des travaux faits antérieurement. Les deux ouvriers, nommés Joseph Lombardi et Guido Bourghini, ont été tués ; tous deux étaient célibataires. Leur ensevelissement a eu lieu hier dimanche, à Fully.

**De borgne il devient aveugle.** — Un vannier de Sion, M. André K., a fait une chute dans son appartement et s'est crevé l'œil gauche ; le malheureux qui était borgne de l'œil droit est donc aveugle maintenant. Il a été amené à la clinique ophtalmologique de Lausanne.

**Les abonnés qui n'ont pas encore payé le 1<sup>er</sup> semestre de 1914 sont priés de s'acquitter jusqu'à la fin juillet en utilisant notre Comptes de chèques n. 458. Après cette date, des remboursements seront adressés avec les nouveaux frais de port en sus.**

L'Administration.

## A la montagne

### Les premières

Les touristes Thomson et Jeffcoat, accompagnés des guides Ferdinand et Guillaume Zummernatter, de Randa, viennent de rentrer de la première ascension du Weisshorn, qu'ils ont effectuée mercredi dans des conditions assez difficiles, après une marche de 21 heures. Partis à minuit de la cabane, ils sont arrivés à midi 15 au sommet et sont rentrés à 9 heures du soir à la cabane.

## Les accidents

### Ecrasé par une automobile

M. Nestor Gay, de Charrat, qui avait été écrasé, sur la grand-route, par une automobile, samedi 11 juillet, est en bonne voie de guérison.

Le conducteur de l'automobile a été très correct en cette circonstance.

elle est ici, elle vient de m'écrire, elle veut me voir...

Daniel interrompit son ami ; et le serrant dans ses bras :

— Martial, je vais te causer une peine aussi vive que celles que tu a déjà éprouvées ; et, dans les conditions où je te retrouve elle sera encore plus dure à supporter...

— Que veux-tu dire ?

— Cette lettre d'Isabelle n'a qu'un but, l'attirer dans un guet-apens. Si tu vas à ce rendez-vous, tu seras arrêté cette nuit ; je suis même étonné qu'on ne soit pas venu l'arrêter ici. Fuyons !

— Tu dis qu'Isabelle ?..

— Ah ! Ne l'accuse pas ! Quand tu sauras tout ce que je viens de découvrir en quelques jours à Paris, tu comprendras les horribles machinations dont Fernand et toi avez été victimes, et dont Isabelle serait sans doute victime, elle aussi, avant longtemps... si nous n'étions là pour la défendre !

Martial, tout bouleversé, suivit son ami qui l'entraîna dans la campagne, fuyant Sainte-Adresse.

— Tu dis qu'Isabelle est en danger... Et nous partons ?

— Oh ! nous reviendrons cette nuit, s'écria rageusement Daniel. Nous verrons bien ce qu'on avait combiné contre nous... ou plutôt contre toi ; car ces gredins sont persuadés qu'on m'a pincé à Paris.

Ils ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils furent loin de toutes habitations. Ils s'assirent sur des pierres, au bord de la falaise, et cela rappela à Martial la nuit

## Toujours le pétrole

A Flawil (St-Gall), une femme qui avait versé du pétrole sur son feu pour l'activer a été brûlée si grièvement qu'elle a succombé à l'hôpital où elle avait été transportée. Son mari, qui avait tenté de lui porter secours, a été sérieusement brûlé et il est soigné également à l'hôpital.

## Tombé d'un toit

M. Sappa, ferblantier, à Fribourg, était occupé à des travaux sur un toit ; il glissa et tomba en arrière. Il fut précipité sur le sol d'une hauteur de 15 mètres. On le releva sans connaissance et on le transporta dans une clinique, où il reprit ses sens ; on ne désespéra pas de le sauver.

## Brûlés vifs

Deux bidons d'essence ayant pris feu sur une auto faisant le service de Kairouan à Aïchen (Tunisie), deux voyageurs sur qui l'essence s'est répandue ont été brûlés vifs. Les chauffeurs sont grièvement blessés.

## En auto

Une automobile, conduite par M. de Stephen, de Bordeaux, et dans laquelle se trouvaient 7 autres personnes, ayant buté contre une voiture et un tas de pierres, capota et tomba dans un fossé. M. de Stephen a été tué, les autres voyageurs sont blessés. Une dame a été grièvement atteinte.

## Explosion de chaudière

Dans une usine, près d'Anvers, six ouvriers ajusteurs réparaient une chaudière quand, soudain, le couvercle fut projeté en l'air, avec une masse de 1500 kilos de métal en fusion. Les six ouvriers furent tués.

## Confédération

### La population étrangère en Suisse

M. Albert Picot, avocat à Genève, vient de publier une brochure sur « la population étrangère établie en Suisse », qui a été épuisée en quelques jours et vient de paraître en seconde édition. Cet accueil favorable du public est significatif de l'intérêt qu'il porte désormais à cette question comme des qualités de ce travail bien ordonné, écrit avec clarté, dans un style sobre et sûr.

M. Picot, qui est membre de la commission des neuf, attache une grande importance à la naturalisation obligatoire. Mais cette brochure contient un résumé du recensement de 1910 que tout citoyen suisse doit connaître.

On comptait en 1910, dans notre pays, 552,011 étrangers, représentant le 14,8 % d'une population de 3,741,971 habitants. (Remarquons que si la progression constatée précédemment a persisté, le nombre des immigrés doit s'élever actuellement à 620,000.) Parmi ces 552,000 étrangers, on trouvait 220,000 Allemands, 203,000 Italiens, 64,000 Français, 41,000 Austro-Hongrois. Moins de 25,000 de ces immigrés (4,4 %) n'appartiennent pas aux Etats limitrophes.

### Aviation militaire

On annonce que pendant les grandes manoeuvres de cette année (2<sup>e</sup> corps) on emploiera de nouveau quelques aéroplanes et probablement deux des biplans Schneider achetés par la Confédération. L'aviateur Bider a été chargé d'exécuter, à partir du commencement d'août, des vols avec officiers en vue de former ces derniers comme observateurs.

où il avait voulu mourir.

Daniel lui raconta alors les moindres détails de son voyage à Paris, les choses qu'il avait établies nettement et celles qu'il avait déduites, grâce aux révélations du père d'Isabelle.

— Mais ce sont ces misérables qui ont assassiné mon frère ! s'écria Martial avec un terrible mouvement de colère.

— N'allons pas si vite, mon ami. Soupçonnons, mais n'accusons pas sans preuves. Ce qui est certain, c'est que Didier, Calliste et Clara ont un intérêt bien puissant à faire croire que tu es le véritable assassin, puisqu'ils s'acharnent si violemment contre toi et qu'ils ont voulu me faire arrêter, moi le seul être qui ait pris ta défense...

— Qui sait ? Ce Didier et cette Clara sont peut-être venus au Havre...

— J'avais bien songé à m'en assurer avant de quitter Paris ; mais l'air de la capitale ne me valait rien, je n'ai même pas attendu le train de huit heures, qui m'aurait conduit ici à midi cinquante, j'ai pris celui de six heures quarante-cinq. Et j'ai bien fait, car, à la station de Mantes, lorsque l'express de Paris au Havre a croisé mon train, — express où je songeais à monter moi-même pour arriver plus vite — j'ai aperçu à la portière d'un wagon, la tête de ce pauvre agent avec lequel je me suis si mal conduit...

(A suivre)

**Forêts, chasse et pêche**

Le Conseil fédéral a nommé inspecteur fédéral en chef des forêts, en remplacement de M. Coaz, qui a pris sa retraite, M. Maurice Décoppet, professeur d'économie forestière à l'École polytechnique fédérale.

M. Maurice Décoppet est le frère de M. Camille Décoppet, conseiller fédéral. C'est un homme d'une compétence indiscutable en matière de sylviculture.

**Un poste difficile à repouvoir**

Le Conseil fédéral devait nommer vendredi matin le directeur du bureau de statistique ; mais, en l'absence de candidats offrant des garanties suffisantes, il a renoncé, pour le moment, à cette nomination. Cependant, la fonction est rétribuée à raison de 12,000 fr. et les bureaux sont occupés par de charmantes demoiselles.

**CANTONS**

**GENÈVE**

**Un dramatique suicide**

Un drame rapide autant que dramatique s'est déroulé hier à Genève, rue du Paradis. A la suite d'une querelle, une femme s'est jetée dans la rue, d'une hauteur de 10 mètres, et s'est tuée sur le coup.

De fréquentes discussions éclataient depuis longtemps dans le ménage Carioni, qui habite au No 7, cinquième étage, un appartement peu confortable. La femme Maria Carioni, âgée de 34 ans, était presque constamment la cause de ces querelles. Négligeant complètement son intérieur, elle s'adonnait à la boisson et jouissait d'une réputation peu favorable. Son mari, par contre, manoeuvre, est connu comme bon ouvrier et un excellent père de famille.

Hier, une nouvelle scène éclatait entre Carioni et sa femme. Il était 1 h. de l'après-midi et les époux prenaient leur repas en compagnie de leurs deux enfants, âgés de 5 et 6 ans.

Soudain Mme Carioni se leva, pénétra brusquement dans la pièce contiguë à la cuisine, fermant la porte derrière elle. Elle enjamba la fenêtre donnant sur la rue du Paradis et se précipita dans le vide. Le corps vint s'écraser sur le sol, où il s'écrasa littéralement.

**BERNE**

**Un drame**

Une scène émouvante s'est déroulée sur la passerelle de l'Altenberg, à Berne. Un inconnu âgé d'une trentaine d'années a assailli une jeune fille qui passait sur le pont. Attirés par les cris de détresse de la victime, des passants accoururent ; mais à leur approche, l'agresseur sauta dans l'Aar, très grosse en ce moment, et disparut dans les flots ; son corps n'a pas été retrouvé.

**VAUD**

**Folie subite**

Une dame originaire de Buba, âgée de 45 ans, en séjour dans un hôtel de Lausanne, a été prise, dans la nuit de vendredi à samedi, d'un accès de folie furieuse. Quittant son hôtel, elle s'en vint dans une villa de l'avenue d'Ouchy où, frappant à coups redoublés avec une barre de fer dont elle s'était munie, elle brisa les fenêtres du rez-de-chaussée. Il fallut le concours de plusieurs agents de police pour maîtriser la malheureuse qui, sur le préavis de M. le Dr Treuthardt, a été conduite d'urgence à l'asile de Cery.

**ZURICH**

**Suicide**

Près de Winterthour, un ouvrier âgé de 24 ans, a mis fin à ses jours, en se logeant une balle dans la tête avec son fusil d'ordonnance. On croit qu'il a commis cet acte dans un accès de mélancolie.

**ST-GALL**

**Le feu**

A Goldeau, une habitation avec grange et écurie a été entièrement détruite par le feu. Celui-ci est dû à la fermentation du foin. Quatre vaches ont péri dans les flammes.

**Bulletin de l'Etranger**

**En Albanie**

**Epirotes et Albanais**

Le *Piccolo* de Trieste publie des révélations sur un accord intervenu entre les insurgés épirotes et les Albanais. Il résulte de ces révélations, que ces derniers auraient reconnu l'autonomie de l'Épire et que les délégués des deux parties se rendraient prochainement à Salonique pour parachever l'accord.

**Une fausse alerte**

Une fusillade et une canonnade très vives ont commencé à 11 heures du soir contre les insurgés. Le feu dura jusqu'à minuit et demie. On s'aperçut à ce moment qu'il s'agissait d'une fausse alerte.

**On négocie**

Les insurgés ont accepté de négocier également avec les ministres d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie. Ils ont envoyé des lettres demandant une entrevue pour le 22 juillet.

**Contre les insurgés**

Le capitaine Ghillard, avec 800 volontaires et deux mitrailleuses, est parti de Vallona et marche contre les insurgés qui sont campés au-delà de Voussa. Des fugitifs continuent d'arriver de l'intérieur. La ville est tranquille.

**Les préparatifs italiens**

La convocation de 120,000 hommes de réserves en Italie n'a pas reçu jusqu'ici d'explication satisfaisante. Une note officieuse dit que le gouvernement n'a pas l'intention d'envoyer des troupes en Albanie, mais qu'il les tient prêtes à toute éventualité en cas de grève générale des chemins de fer ; mais comme la majeure partie des troupes déplacées est concentrée à Brindisi, il est beaucoup plus probable que l'Italie se prépare à intervenir en Albanie, si les insurgés s'emparent des principaux points de la côte. On signale également des manoeuvres de la flotte dans le golfe de Tarente. Il est en tout cas anormal de convoquer 100,000 soldats au moment où les travaux de campagne battent leur plein. Le gouvernement italien ne doit pas s'y être décidé sans des raisons sérieuses. Il est même question de rappeler la classe de 1893.

**Au Mexique**

**La chute de Huerta**

Le *Figaro* constate que le président Huerta succombe moins sous la poussée de la révolution que sous le poids de la force étrangère violemment tournée contre lui. Il s'était constitué, il y a un peu plus d'un an, par un coup d'audace, le bénéficiaire du mouvement insurrectionnel qui, en février 1913, l'avait fait vainqueur, en compagnie de Félix Diaz et de Reyes, du gouvernement de Madero, lui-même profiteur d'un coup d'Etat. Dès le premier jour, cet Indien intelligent, madré, obstiné, s'était posé comme le restaurateur de la politique nationale et le continuateur de Porfirio Diaz, et il est vraisemblable que, maître du pouvoir, il eût tenu en respect le général Carranza, qui, ancien lieutenant de Madero, soulevait contre lui les provinces du Nord, si le président Wilson, en servant les desseins constitutionnalistes, n'eût dirigé contre lui l'énorme puissance des Etats-Unis voisins. Huerta entreprit d'abord de résister. Privé d'argent, il lutta quand même, et il est permis de dire qu'il se battait encore, si les Américains, par la prise de Vera-Cruz, ne lui avaient interdit tout moyen de se ravitailler.

Contre les constitutionnalistes, assurés à l'arrière et maîtres de Torreón, de Zacatecas, de Tampico, contre les Etats-Unis qui bloquent les côtes et coupent les communications avec Mexico, comment lutter ? Dès l'occupation de Vera-Cruz par les Américains, et de Tampico par les constitutionnalistes, il fut certain que Huerta était perdu. Lui-même ne se le dissimula point, et l'on se souvient qu'aux négociateurs de Niagara-Falls, son premier soin fut de remettre le blanc-seing de sa démission. Sorti du désordre, il eut l'ambition de faire de l'ordre. Il a échoué.

M. Carbajal, qui lui succéda à la tête du gouvernement, ne serait, semble-t-il, qu'un président intérimaire, qui démissionnerait prochainement en faveur du chef des insurgés, le général Carranza. Celui-ci trouvera une succession assez lourde ; mais, pour l'alléger, il voudrait ne reconnaître aucun des emprunts extérieurs faits par Huerta, ni les emprunts forcés levés sur les banques, les mines et les riches propriétaires. Il est probable que les Etats intéressés dans ces divers emprunts — Etats-Unis, Angleterre, France, Hollande — interviendront pour obtenir un règlement équitable des dettes laissées par Huerta. Les Etats-Unis ne reconnaîtront Carranza qu'à ce prix.

**Le président Carbajal reçoit le corps diplomatique**

Les diplomates ont été reçus par le président Carbajal au Palais national. Le ministre d'Espagne, doyen du corps diplomatique, a exprimé l'espoir que le Mexique arriverait à la paix qu'il désire si ardemment, et a exprimé également sa confiance que tant que le général Carbajal resterait le magistrat suprême de la nation, il ferait tous ses efforts pour mettre fin aussitôt que possible aux troubles du Mexique.

Le discours du ministre d'Espagne avait été préalablement approuvé par les autres ministres.

Le président Carbajal a répondu qu'il ferait tous ses efforts pour réaliser le rétablissement de la paix et de l'union de tous les Mexicains.

Tous les représentants étrangers ont reçu deux dépêches du général Huerta. Dans la première, l'ancien président leur fait ses adieux personnels ; dans l'autre, il prie les gouvernements que les ministres représentent, de prêter leur appui au nouveau gouvernement mexicain.

**La tension austro-serbe**

Les menaces autrichiennes se sont modérées depuis quelques jours : les grands chefs militaires sont aux eaux et la saison de Carlsbad est sacrée ; mais la tension n'en persiste pas moins entre l'empire et la Serbie. Celle-ci, tout en prenant des mesures contre les anarchistes, ne veut cependant pas être humiliée par sa grande voisine ; on dit qu'elle aurait convoqué 70,000 réservistes et remis son armée sur pied de guerre.

En Russie, on espère que l'Autriche-Hongrie ne présentera aucune exigence pouvant porter atteinte à l'autonomie politique de la Serbie.

**Mme Caillaux devant la justice**

Mme Caillaux comparait aujourd'hui devant ses juges. C'est ce matin que les débats se sont ouverts. Hier, Mme Caillaux a été transférée de la prison Saint-Lazare à la Conciergerie, où elle demeurera pendant toute la durée du procès.

La veille, a eu lieu une dernière formalité judiciaire : la citation des témoins de la défense.

C'est M. le conseiller Albanel qui dirigera les débats, ayant comme assesseurs MM. Klatz, Dagoury et Roty, ce dernier assesseur supplémentaire.

Le siège du ministère public sera occupé par M. le procureur général Herbaux, aux côtés duquel s'assoiera M. l'avocat général Mornet. Mais c'est M. Herbaux qui portera la parole.

Au banc de la défense, M<sup>e</sup> Fernand Labori, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, assisté de ses collaborateurs, M<sup>es</sup> Lebeau et Adrien de Pachmann.

La partie civile fera soutenir ses intérêts par M<sup>es</sup> Chenu, ancien bâtonnier, et Seligman.

**Une brochure peu rassurante**

Le lieutenant-colonel en retraite Frobenius a publié une brochure dans laquelle il dit que la France et la Russie poussent très vivement leurs armements et qu'en 1915 ces deux pays auront atteint un état de préparation à la guerre tel que ce dernier ne pourra se maintenir que peu de temps. D'un jour à l'autre, l'Allemagne pourra donc s'attendre à ce que les deux armées ennemies se mettent en marche. Alors une heure décisive sonnera pour l'Allemagne et pour ses alliés.

Le kronprinz a envoyé à l'auteur un télégramme de félicitations pour la publication de cet ouvrage :

« J'ai lu, lui a-t-il télégraphié, avec le plus sincère intérêt votre excellente brochure, « L'heure décisive de l'empire allemand ». Je souhaite la voir répandue dans le peuple allemand. »

**L'affaire du col du Bonhomme**

Le Dr Roux, de St-Gervais, a fait, sur le col du Bonhomme, l'autopsie de la petite victime. Le praticien n'a découvert aucune trace de violence et a constaté que tous les organes essentiels étaient sains. Seul le mal de montagne a couché le malheureux garçon sur la neige qui devait devenir son linceul.

C'est un premier point acquis en faveur de Potownick. L'enquête n'a, du reste, rien amené prouvant la culpabilité du père. Potownick a donc été laissé en liberté provisoire. Mais il est toujours sous le coup de poursuites pour homicide par imprudence.

**Courtes nouvelles**

**Ouragan.**

Un ouragan d'une violence extrême s'est déchaîné à Hendersen, dans l'Etat de Kentucky (Etats-Unis). On signale 20 morts et des dégâts qui atteignent au moins trois millions.

**La peste en Orient.**

L'épidémie de peste que l'on avait crue localisée en Egypte, poursuit ses ravages.

Ces jours derniers, plusieurs cas se sont déclarés à Port-Saïd et dans les environs d'Alexandrie. Les autorités sanitaires d'Egypte ont pris des mesures de protection contre les vaisseaux venant de Beyrouth, port où l'on signale également des cas de peste.

**La chaleur à New-York.**

Une grande chaleur règne dans tout le pays. On annonce de nombreux cas d'insolation.

**Une mystérieuse épidémie.**

Une mystérieuse épidémie vient de faire, dans deux villages des environs de Blackburn, près de deux cents victimes ; dans une seule famille, onze personnes ont été atteintes.

Les médecins chargés d'enquêter sur cette mystérieuse épidémie croient qu'elle est due à l'absorption de poissons contaminés.

**Une exécution en France.**

Maurice Doucet, âgé de 24 ans, ancien clerc de notaire, condamné à mort pour assassinat d'un encaisseur, a expié son crime vendredi, à Tours.

**Anne-Marie et Marie-Anne.**

Le docteur Saison, en présence de nombreux médecins, a opéré jeudi la séparation des deux « sœurs siamoises » nées le mois dernier dans la Côte-d'Or et réunies par une membrane abdominale. L'opération a bien réussi.

**Emportés par une vague de fond.**

Un grave accident s'est produit sur la Baltique, à Heringsdorf.

Sept baigneurs ont été emportés par une lame de fond. Cinq d'entre eux ont été sauvés et les deux autres se sont noyés.

**Deux enfants tués par un obus.**

On mande d'Innsbruck : Deux enfants, en manipulant un projectile d'artillerie qu'ils avaient trouvé sur la place d'exercices de Tristack, l'ont fait exploser. Tous deux ont été mortellement blessés.

**Violent orage en Lombardie.**

Un violent orage s'est abattu sur la ville de Côme et une partie de la Lombardie. Deux femmes ont été tuées par la foudre dans une chaumière.

La grêle a causé des dégâts sérieux dans toute la région du lac Majeur. Milan a été inondée par des pluies torrentielles qui ont entravé la circulation pendant plusieurs heures.

**Femmes de sport**

La femme peut-elle tirer un précieux bénéfice de la culture physique ? Convient-il de l'associer à l'heureux mouvement qui se dessine actuellement en faveur de l'athlétisme ?

Pourquoi les femmes et les filles ne tireraient-elles pas un sérieux avantage d'une pratique rationnelle de la culture physique ? Pourquoi ce qui est si avantageux pour le sexe masculin, serait-il préjudiciable au sexe féminin ?

Il est aujourd'hui prouvé qu'en consacrant un quart d'heure par jour à l'amélioration de son individu, chacun peut, sans avoir la moindre prétention au titre de champion ou d'athlète, prolonger notablement son existence, en s'assurant une vieillesse exempte de tous les cruels soucis qui forment l'habituel cortège de la maladie.

En agissant de même, la femme aidera pareillement à l'harmonique développement de son corps : elle travaillera utilement à acquérir, et à garder longtemps cette précieuse beauté physique qui est incontestablement le plus puissant de ses charmes.

Donc, culture physique pour la femme comme pour l'homme, mais, de grâce, qu'elle ne tente pas de devenir athlète.

Dans le domaine de l'athlétisme proprement dit, la femme sera toujours inférieure à l'homme. On la voit mal lancer le poids ou sautant à la perche ; elle ne saurait rien gagner d'ailleurs d'harmonieux à ces jeux sportifs qui ne sont pas faits pour elle.

En plus de ses minutes quotidiennes de culture physique, il restera à la femme aimant véritablement le sport, toutes sortes d'occasions de faire preuve de qualités athlétiques s'harmonisant parfaitement avec ses aptitudes de femme. C'est ainsi qu'elle pourra aimer la marche, sport sincère, complet et peu compliqué ; c'est ainsi encore qu'elle aimera la pratique de l'agréable law-tennis, du patinage et celle surtout de la natation, qui est une utilité encore plus qu'un sport.

Soyez persuadé qu'avec ce bagage suffisant, une femme pourra se vanter d'avoir parfaitement compris les bienfaits de la culture physique, et qu'elle pourra se décerner ce titre actuellement envié : femme de sport, ou plus heureusement : femme comprenant et aimant le sport.

(Gymnaste suisse.)

**La famille Daniel MORET, à Raivoire, remercie bien sincèrement les nombreuses personnes qui ont pris part au deuil qui vient de la frapper.**

**On cherche une jeune fille**

pour aider au ménage  
S'adresser à l'Hôtel-de-Ville, Bex.



# MONTHEY

les 15 et 16 août 1914

## Grand TIR

BUDGET 18.000 fr.

50me anniversaire de son 1er tir annuel 1864-1914

### Hôtels, Pensions, Restaurants!

## Pommes de terre nouvelles

Toujours à disposition qualité extra à 12 fr. les 100 kg.  
S'adresser à **VARONE Frédéric**, Primeurs, Sion.  
Dépôt Avenue de la Gare. Téléphone 111

La Fabrique de Conserves à Saxon engage

## de bonnes ouvrières

et leur fournit logement et conditions avantageuses.

## 20 bons ouvriers terrassiers

trouveraient embauche chez **Fçois GAILLARD**, entrepreneur, à Chamson.



### Jeunes Mères

qui désirez avoir des enfants bien portants, au teint frais et rose, donnez leur du

### Lait des Alpes Bernoises

Dépôt dans les Pharmacies

Marque à l'Ours

**NICOLLIER & Co**  
**VEVEY**

Fers et Pontrelles  
Outils — Quincaillerie  
Canalisations

Tôles plombées et galvanisées  
Tôles ondulées pour toitures

## MEUBLES D'OCCASION

bien assortis en tous genres

Café des Alpes, Martigny

Demandez les

## Limonades gazeuses

# MONTREUX

## ALCALINE

Les meilleures, les plus saines

Dépôt pour Monthey et environs :  
**Ch. MARTIN.**

## FUMEURS! PROFITEZ!

Achetez bien et à bon marché

200 Vevey courts	Fr. 2.20 et
200 Rio Grande, paquet de 10	2.50
200 Flora, Brésil ou Schenk	3.25
200 Alpenrose ou Edelweiss	3.45
200 Union ou Florida	3.50
100 Bordelais, bouts tournés	1.90
100 Herzog ou Tip-Top	3.10
100 Gros cigares à plume	3.10
100 Brenda Fr. 3.70. Nubia Sumatra	4.80
125 Brissagos, vrais Chiasso	3.80
5 kg. Tabac coupe fine	Fr. 1.95 et
5 kg. Tabac fine feuille	Fr. 3.70 et
5 kg. Tabac Extra fin	Fr. 5.40 et

A chaque envoi de Fr. 5.— prime gratuite  
WINIGER, Dépôt de fabrique, Boswill (Argovie)

## Transports funèbres

Ch. Chevallaz, fournisseur officiel de la Ville de Lausanne  
FABRIQUE DE CERCUEILS Téléphone 1719  
Représentants : Adrien MEYER, à Sierre. Téléphone 62.  
Edmond ROUILLET, menuisier, Martigny-Ville. Téléphone 7.  
Albert MULLER, à Monthey.



## Matériaux de construction

Fabrique de carreaux pour dallages et de tuyaux en ciment

## Gétaz et Romang

Vevey - Lausanne - Montreux

Dallages et revêtements céramiques

Appareils sanitaires pour Bains, Toilettes, W.-C.

## Grande Teinturerie de Morat et Lyonnaise, Lausanne (S.A.)

Teintures de Costumes tout faits dans les nuances les plus modernes.  
Lavage chimique de robes de soie, de toilettes de soirées, gants, plumes, boas, etc.  
Vêtements de Messieurs remis à neuf.  
Maison de 1er ordre ayant obtenu les plus hautes récompenses en Suisse.  
Service rapide. Prix modérés.

Dépôts à Martigny-Ville: Mme **A. Sauthier-Cropt**, négt. A Martigny-Bourg: Mme **Vve A. Chappot**, négt. A St-Maurice: Mlle **Rappaz**, modes. A Monthey: Mme **Vve Lometti-Roten**. A Sierre: Les Hoirs de Deff. **Pellanda**, avenue de la gare. A Saxon: Mlle **Magnin**, modes. A Montana: Mme **Clivaz**, Bazar Edelweiss.

Si vous voulez être bien servi pour vos travaux d'impression, adressez-vous

à l'Imprimerie Commerciale,  
Avenue de la Gare, Martigny  
Vis-à-vis de la Pharmacie Morand

## Importance de la Publicité

L'importance de la publicité est généralement reconnue.— La grande extension qu'elle s'est acquise est une preuve de sa nécessité et des avantages qu'elle présente. Il est certain que le négociant qui a fait une fois des annonces n'y renonce jamais et que le profit qu'il en retire augmente en proportion de ses frais d'insertion. Un coup d'œil dans nos journaux suffit, du reste, pour démontrer que ce sont précisément les maisons importantes qui usent de la publicité, qui lui redonnent en bonne partie leur position commerciale.

Quiconque veut se faire connaître et rester connu, doit insérer, il doit faire savoir au monde ce qu'il est, où il est et ce qu'il fait; car rarement l'acheteur se donnera la peine de chercher dans sa retraite le négociant qui ne fait pas de réclame. Et pourquoi le ferait-il, tandis qu'il apprend facilement par les journaux où il peut faire ces achats et que précisément le marchand qui annonce et dont les affaires ont pris de l'extension, doit certainement être parfaitement au courant des besoins de sa clientèle, tant sous les rapports du choix que sous celui du goût?

Que l'on ne croie pas que seules la position et l'installation élégantes du local contribuent à la prospérité du commerce; on peut fonder une maison dans les déserts d'Afrique, à Vienne, Berlin, Londres ou Paris, mais sans réclame, partout elle restera également inaperçue et ignorée, tandis que la publicité, où que ce soit, la fera toujours rapidement connaître.

La réclame au moyen des enseignes est destinée aux passants, mais combien hélas! — certainement la plus grande partie — passent sans y faire attention, sans jeter le moindre regard sur l'enseigne ou sur les étalages?

Que peut donc faire un négociant de plus avantageux que d'utiliser l'annonce pour se faire connaître et reconnaître? Le succès ne fait jamais défaut dès l'instant que le contenu de l'annonce répond à la réalité. — Il n'y a que ceux qui n'ont jamais annoncé qui doutent du résultat; mais certainement ils changeraient d'avis en tentant un essai, car l'importance de la publicité ne saurait être méconnue.

Beaucoup de gens reculent devant les frais; ils s'imaginent que leur commerce ne peut les supporter. Ces gens-là sont peu prévoyants et n'atteindront, avec leur manière de voir, jamais le but que chacun se propose en fondant un commerce.

Assurément, il y a cent, même vingt-cinq ans les annonces n'étaient pas nécessaires. L'état des journaux d'alors n'étaient du reste aucunement de nature à offrir une compensation quelconque pour l'argent dépensé en publicité, mais notre époque qui a vu la presse s'élever en souveraine sur tout le monde civilisé, ne saurait être comparée au passé, par aucun homme sensé.

Comment, où et quand le négociant doit-il faire de la réclame? Chacun le trouvera bientôt soi-même, attendu que cela dépend de la nature de chaque commerce.

L'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, à Lausanne, fournit gratuitement tous les renseignements que chaque commerçant peut avoir besoin pour faire de la réclame efficace.

On demande pour de suite pour restaurant  
**jeune fille**  
pour aider à la salle à manger et au café. Ecrire sous case postale 13436, Aigle.

On demande à louer pour la fin août  
**un appartement**  
de 4 à 5 chambres, cuisine, bains, jardin ou balcons.  
Prière d'envoyer les offres par écrit en indiquant le prix au «Confédéré» et en ajoutant 20 cent. pour la réponse.

N'employez que le

## Poli-Cuivre WERNLE

Emploi économique!  
Effet surprenant!  
25 cts. le paquet pour 3 dl.  
Dans les drogueries, épiceries etc.

On demande pour de suite  
**une jeune fille de cuisine**  
Bon gage.  
S'adresser à Emile Guénoud, Boulevard de Grancy, 51, à Lausanne.

On demande un jeune  
**ouvrier maréchal et un apprenti**  
chez Roduit, maréchal, Martigny  
Entrée de suite.

A vendre ou à louer à Martigny  
**une maison**  
S'adresser à Mme Chappot-Giroud.

Alfred FRANC, à Martigny achète

**Escargots**  
aux plus hauts prix.

Cartes de fiançailles  
Cartes de visite  
à l'Imprimerie Commerciale, Martigny.

## Stand de Bex

## TIR ANNUEL

Les 31 juillet, 1er et 2 août  
Demander le plan

## VARICES

Ulcérations, maux de jambes, brûlures, eczéma, engelures, crevasses, rougeurs et blessures les plus invétérées, considérées comme incurables, soulagement immédiat et guérison par le véritable

Onguent du Bon Samaritain

30 ans de succès. Nombreuses attestations. — La boîte 2 fr.  
Dépôt général : Pharmacie GERMOND, Vevey

## Vins en gros

**Maurice Paccolat, à Martigny-Bourg**  
10me année d'activité

Spécialité de la Maison :

**Délicieux vin blanc de Catalogne**

Beau gris à 12 degrés

Bon vin blanc italien. Rouge de table des Pyrénées  
Rouge monopole supérieur

Sur demande tous les vins rouges français fins

La maison avantageusement connue se recommande à sa toujours plus nombreuse et fidèle clientèle.

Echantillons sur demande.

Téléphone 90.

## Société des Ardoisières de Leytron

**M. ROH & Cie, Leytron (Valais)**

Entrepreneurs et Particuliers!

Nous avons toujours en dépôt des ardoises brutes et taillées de première qualité et à des prix défiant toute concurrence. Pour les commandes s'adresser à nos nombreux représentants ou au bureau de la Société Ardoisière à Leytron.

## A vendre Fendant du Valais

Récolte 1912 et 1913, 1er choix

Eau-de-vie de lie et marc

## Clos des Channes

en bouteilles par caisses de 30 et 50

Echantillons sur demande

S'adresser à Chappot & Cie, Charrat

## QUILLES & BOULES

pour la pose et la planche  
chez Henri PILLET, tourneur, Martigny-Bourg  
A la même adresse à vendre un tombereau.

## Mélanie PIGNAT - Sion

Rue de Lausanne - En face de la Consommation

### GANTERIE EN TOUS GENRES

Fleurs et couronnes artificielles. — Voiles et couronnes de mariées — Articles d'enfants : capots, langes, brassières, bonnets — Franges et galons pour églises. — Ceintures pour prêtres — Mercerie et passementerie — Châles, lainages, corsets, etc. — Fichus soie et foulards — Fleurs et bouquets de baptême et pour conscrits.  
**Couronnes mortuaires** (de 1.60 à 60 fr.)

## Analyses médicales

Urine, Crachat, Sang, etc.

Réunir l'urine émise en 24 heures et en envoyer un échantillon d'environ 2 décis.

Pharmacie de Clarens, C. Bühler, Clarens-Montreux